



# Concours fédéral

## Dimanche 14 septembre 2025

Le concours fédéral se déroulera sur les queues d'étangs du Lac de l'Ailette, côté « Bièvre » et côté « Ailette » (communes de Chamouille et Neuville-sur-Ailette), en partenariat avec le CD02 et l'AAPPMA « La Gaule Laonnoise » de Laon.

**Le concours fédéral est réservé aux pêcheurs titulaires d'une carte de pêche annuelle d'une AAPPMA de l'Aisne**

Le RDV est fixé à 7h au parking de la queue d'étang « L'Ailette » à Neuville-sur-Ailette.

Une buvette et des sandwiches seront disponibles sur place, et pris en charge par l'AAPPMA de Laon.

### Horaires

La pêche se déroulera en une manche de 5h, de 11h à 16h.

- 7h15 : Pointage et sandwiches
- 9h : Tirage au sort
- 11h/16h : Pêche
- 17h30 : Remise des prix

### Coupe de l'Aisne des Associations

Pour la Coupe de l'Aisne des Associations, chaque équipe sera composée de trois pêcheurs ayant leur carte (carte annuelle) de pêche au sein de la même AAPPMA.

### Coupe de l'Aisne « Amateur » et « Jeune »

Les catégories « Amateurs » et « Jeunes » permettront à tout pêcheur de l'Aisne de participer, et disposeront d'un classement et d'une dotation spécifique.

### Secteurs

3 secteurs de 20 pêcheurs sont initialement prévus (jeunes et amateurs compris afin d'éviter la multiplication des secteurs) sur les deux queues d'étang (côté « Ailette » & côté « Bièvre »).

### Règlement

Pêche à la canne exclusivement, de 11,50 m max.

Moulinet interdit

10L d'amorces et terre max

½ litre de fouillis et ½ litre d'autres esches max autorisés



Fédération de l'Aisne  
pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
1, Chemin du Pont de la Planche - 02000 BARENTON-BUGNY  
Tél : 03.23.23.13.16 / contact@peche02

## Inscriptions

5 € pour tout pêcheur

Gratuit pour les pêcheurs mineurs (-18 ans)

Inscription auprès de la fédération (03.23.23.13.16) jusqu'au vendredi 12 septembre 2025 à midi.

## Dotations (budget prévisionnel, variable en fonction du nombre de pêcheurs inscrits)

Dotation fédérale de 1300 € + 300 € de mises (sur une base de 60 pêcheurs inscrits)

→ 350 € de dotation par secteur (les quatre 1ers seront récompensés : 120€/100€/80€/50€)

→ Dotation de 100 € pour les catégories jeunes/amateurs

(40€ (1<sup>ère</sup> femme) / 30€ (1<sup>er</sup> jeune) / 30€ (1<sup>er</sup> amateur)

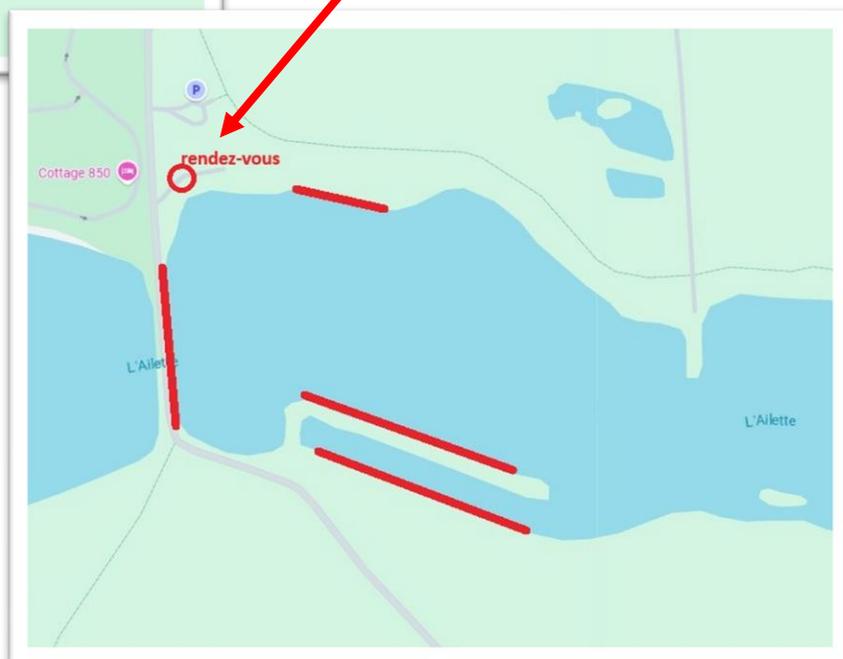
→ Dotation de 450 € pour la Coupe de l'Aisne par équipe (180€/150€/120€)

## Plan d'accès aux queues d'étangs du Lac de l'Ailette



**Queue d'étang « La Bièvre »**  
(commune de Chamouille)

**Lieu de rassemblement**



**Queue d'étang l'Ailette**  
(commune de Neuville-sur-Ailette)

Fédération de l'Aisne

pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

1, Chemin du Pont de la Planche - 02000 BARENTON-BUGNY

Tél : 03.23.23.13.16 / cont

Lieu de rassemblement